

Montreuil, le 25 août 2021

Nouvelle mobilisation des psychologues le 28 septembre 2021 !

Malgré la mobilisation massive du 10 juin, le ministère n'entend pas les revendications de la profession dans leur globalité.

Le ministère de la santé continue de ne recevoir que quelques organisations de son choix, refuse de considérer les liens entre les conditions d'exercice en libéral et la situation dans les différents services publics ou médico-sociaux. Il poursuit ses travaux sans en modifier l'orientation et souhaite étendre les expérimentations de remboursement des actes des psychologues en libéral sur des bases analogues : offre segmentée selon la pathologie et/ou la population, soumise à prescription et contrôle médicaux, tarifs indécents... Quand on évoque la situation des psychologues dans les secteurs hospitaliers et médico-sociaux, il oppose une fin de non-recevoir.

Nous exigeons l'ouverture de véritables négociations pour l'ensemble de notre profession.

Nous voulons aborder la reconnaissance de notre place dans le système de santé et de prévention en général, nos conditions de travail dans tous les champs où nous intervenons (santé, travail, social, éducation, justice...).

Nous sommes tous concernés par la formation des psychologues de demain et par le futur de notre profession. C'est à nous d'en décider ! Nous devons être entendus quant à l'évolution de la formation et participer pleinement à la formation professionnelle des psychologues.

- Assez de décrets sans que l'avis des premiers concernés soient pris en compte !
- Assez de ce jeu de division de la profession !
- Nous voulons l'ouverture de véritables négociations, globales avec tous ses acteurs (praticiens, universitaires, fonctionnaires, salariés, libéraux) et l'ensemble des représentants de la profession.

Nous vous invitons d'ores et déjà à préparer une nouvelle mobilisation unitaire le 28 septembre et, d'ici là, à organiser partout des AG intersyndicales et inter-organisations.